

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 JUIN 2026

Délibération n° D-2026-290

**Accord-cadre Exploitation et maintenance d'installations
thermiques - Approbation des marchés**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 23/06/2026

Publication :
le 03/07/2026

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Jean-Claude SIRON, Madame Annie-Laurence FOUREL, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Hocine TELALI, Madame Catherine ROUSSILLON, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Gilles NORMAND, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Katia PONCELET, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Anne-Sophie GODART-CUAZ, Madame Marie-Pascaline CHOLLET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Jyan MOHAMMED, Madame Chloé BANLIER, Monsieur Maximilien SAINT-CAST, Madame Patricia ROCHER, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Julie SIAUDEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU, Monsieur Laurent LACOURARIE, Madame Céline BONNET-DERISBOURG.

Secrétaire de séance : Madame ZANATTA Lydia

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste PEYRAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Yann JEZEQUEL

Excusés :

Madame Ségolène BARDET.

Direction de la Commande Publique et Logistique**Accord-cadre Exploitation et maintenance d'installations thermiques - Approbation des marchés**

Madame Catherine ROUSSILLON, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Diverses installations de chauffage, de traitement de l'air et de climatisation de la Ville de Niort, du Centre Communal d'Action Sociale, de la Communauté d'Agglomération du Niortais et du Moulin du Roc disposent d'un contrat pour leur exploitation et leur maintenance préventive et curative. Le contrat en place pour assurer ces prestations est effectif jusqu'au 30 septembre 2026.

Par délibération du 26 janvier 2026, la Ville de Niort a adhéré au groupement de commande constitué avec son Centre Communal d'Action Sociale, la Communauté d'Agglomération du Niortais et l'association de gestion « La Scène Nationale – Moulin du Roc ».

La Ville de Niort est coordonnatrice de ce groupement. Elle assure donc la mise en œuvre du contrat, de sa passation à sa notification.

Le contrat prend la forme d'un accord-cadre mixte d'une durée de 5 ans.

Il comporte 5 lots :

LOT n°	Désignation	Montant estimatif (en € TTC) sur la durée du contrat (pour le groupement)
1	Marché de Température avec Intéressement (MTI) comportant les postes P1 (approvisionnement en gaz), poste P2 (conduite, surveillance, contrôle et entretien courant des installations), poste P3 (provision financière pour remise en état de niveau 3, soit un P3 dit « raisonné » permettant la remise en état et l'amélioration des matériels) et poste P5 (pour les travaux supplémentaires)	696 884,26
2	Installations thermiques importantes – exploitation usuelle. Elles comportent les prestations P2, P3 et P5. Ces installations nécessitent un suivi usuel de leur exploitation	348 954,06
3	Installation thermiques importantes – exploitation permanente. Elles comportent les postes P2, P3 et P5. Ces installations nécessitent un suivi très régulier de leur exploitation 7 jours sur 7	597 181,80
4	Installations de climatisation de confort. Sans exigence particulière. Elles comportent les postes P2, P3 et P5	156 156,00
5	Installations de production de froid permanente. Elles comportent des postes P2, P3 et P5 et nécessitent une exigence élevée d'exploitation et de contrôle précis 7 jours sur 7	419 376,00

Après déroulement de la consultation, les marchés ont été attribués comme suit :

LOT n°	Désignation	Titulaire	Montant estimatif (en € TTC) sur la durée du contrat (pour le groupement)
1	Marché de Température avec Intéressement (MTI) comportant les postes P1 (approvisionnement en gaz), poste P2 (conduite, surveillance, contrôle et entretien courant des installations), poste P3 (provision financière pour remise en état de niveau 3, soit un P3 dit « raisonné » permettant la remise en état et l'amélioration des matériels) et poste P5 (pour les travaux supplémentaires)	ENGIE ENERGIE SERVICES – ENGIE SOLUTIONS - LA GARENNES COLOMBES – (92250)	696 884,26
2	Installations thermiques importantes – exploitation usuelle. Elles comportent les prestations P2, P3 et P5. Ces installations nécessitent un suivi usuel de leur exploitation	ENGIE ENERGIE SERVICES – ENGIE SOLUTIONS - LA GARENNES COLOMBES – (92250)	348 954,06
3	Installation thermiques importantes – exploitation permanente. Elles comportent les postes P2, P3 et P5. Ces installations nécessitent un suivi très régulier de leur exploitation 7 jours sur 7	DALKIA SA - SAINT ANDRE LEZ LILLE – (59350)	597 181,80
4	Installations de climatisation de confort. Sans exigence particulière. Elles comportent les postes P2, P3 et P5	MCI - CARQUEFOU – (44470)	156 156,00
5	Installations de production de froid permanente. Elles comportent des postes P2, P3 et P5 et nécessitent une exigence élevée d'exploitation et de contrôle précis 7 jours sur 7.	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES POITOU-CHARENTES - POITIERS – (86060)	419 376,00

Les dépenses sont prévues aux budgets des années pendant lesquelles seront réalisées les prestations.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les marchés ci-dessus et autoriser leur signature.

**LE CONSEIL
ADOPTÉ**

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Le Secrétaire de séance

Signé

Lydia ZANATTA

Le Président de séance

Signé

Jérôme BALOGÉ